

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1003 Service de santé.

n° 1003

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/10/1950

Date de publication
5 octobre 1950

Date du numéro
1 octobre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Mariam Aden, infirmière, 8° échelon, en service au dispensaire Chapon-iBaissac, est suspendue de ses fonctions pour compter du 1er octobre 1950, pour faute grave dans le service.